

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

DE LA WILAYA DE DJELFA

MISE EN DEMEURE 01

- Vu le marché n°34 du 31/07/2024 portant :

Lot n° 05 réalisation de forage F05 sidi laadjal 350 ml et F4 bis hassifdoul 350 ml

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n°693/2024 du 31/07/2024.

Vu l'état d'abandon sur lequel se trouve le chantier.

L'entreprise de réalisation « **GACEM NADJIB** », est mise en demeure de démarrer les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels sous huitaine à compter de la date de parution du présent avis dans la presse.

Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.